



COMMISSION DES COMPÉTITIONS SÉNIORS

Réunion du Mardi 27 Novembre 2018 à l'établissement de Bruges

Président de la Commission : M. Pierre MARTINE

Présents : Mme Andrée DELERON, MM. Erik BARAT, Joël BESNARD, Jean BOESSO, Yves CHAIGNEAU, Claude CAZALA, Jean Pierre SOULE, Jean Pierre DUBEDAT, Didier DARRIET, Jean Luc Bidart.

Assiste: M. LAQUAIS Olivier (Service des Compétitions)

Excusés : MM. Michel DEVAUX, Pascal GASTEUIL, Jean Pierre DUBEDAT, Alexandre GOUGNARD, Joël LALANNE, Jean Louis CATALAA.

BILAN DEBUT DE SAISON 2018/2019.

Championnat seniors garçons : 8^{ème} journée, soit un peu plus du tiers du championnat.

Club VIP :

Poule A : 7 points d'écart entre Cazaux et le 7^{ème} Pessac Alouette

Poule B : 8 points d'écart entre St Laurent la Cocarde et le 7^{ème} Chantecler

Poule C : 11 points d'écart entre St Bruno et le 7^{ème} St Denis de Pile

0 forfait

Rappel : 13 descentes en D2 et une poule en moins à la fin de la saison

Départemental 2 :

Actuellement 6 poules, en fin de saison passage à 4 poules, 39 descentes en D3

2 forfaits

Départemental 3 :

Actuellement 8 poules, fin de saison reste à 8 poules, 35 descentes en D4

11 forfaits : (Chambery AS et Mazères B 2 forfaits) et 1 forfait général (entente Savignac/Aillas Auros B)

Départemental 4 :

4 poules. 10 forfaits (Cestas 4 et Beautiran B, 2 forfaits)

Championnat seniors féminines :

2^{ème} phase pour les féminines à 11 à compter du 2 décembre 2018

Création d'une D1 à 8 clubs et d'une D2

Féminines à 8 : moins de problèmes que la saison passée.

REPORTS

Les rencontres non jouées ou reportées se joueront le 6 janvier et le 13 janvier pour les équipes ayant 2 matchs de retard en fonction également des coupes.

Match à risque en D3 : SPUC 2 contre Pessac Alouette de la journée 4, reporté le 6 janvier 2019 à 15h. La Commission signale que le retour aura lieu le 3 Mars 2019 à 13h.

MONTEES et DESCENTES

La grille et le tableau des montées et descentes en fin de saison 2018/2019, issus des règlements sportifs, sont à insérer dans les documents sur le site (annexe 2 et 3 du PV).

OBLIGATIONS et REGLEMENTS

La commission demande au Comité Directeur de prévenir les clubs en infraction avec les obligations.

A compter des matchs retour, la commission appliquera des sanctions pour les feuilles de match envoyées tardivement ou insuffisamment remplies (prévenir les clubs).



COMMISSION DES COMPÉTITIONS SÉNIORS

FORFAITS

La commission valide la liste des forfaits avec une sanction financière de 50€ pour les 1^{er} et 2^{ème} forfaits et 250€ pour les forfaits généraux (liste en pièce jointe : annexe 1 : forfaits).

ECLAIRAGE

La commission demande au Comité Directeur de valider la possibilité, si nécessaire, de faire jouer des matchs de VIP avec un éclairage E foot à 11.

SUSPENDUS

Les membres de la commission chargés du contrôle des suspendus donneront le compte rendu directement à Céline et une copie à Joël.

QUESTIONS DIVERSES

Joël Besnard : si plus de local, d'ordinateur et d'imprimante à Langon, il arrêtera le secrétariat de la commission.

Prochaine réunion le mardi 5 ou 12 mars 2019.

Le Secrétaire,
Joël Besnard

Le Président,
Pierre Martine